

Assas

Session : Mai 2018

Année d'étude : Deuxième année de licence en droit / Deuxième année de Licence sciences humaines et sociales mention Sciences Politiques

Discipline : *Finances Publiques*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :
M. Martin COLLET

Document(s) autorisé(s) : AUCUN

ATTENTION : Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en 15 lignes maximum (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :

- 1/ La responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics. (2 points)
- 2/ La Cour de discipline budgétaire et financière. (2 points)
- 3/ Les taux directeurs de la BCE. (2 points)
- 4/ Les critères de convergence. (2 points)
- 5/ Titrisation et crise de 2007. (2 points)